



LES REVENUS COMPLEXES

Jeudi 14 octobre 2021 – 17h / 20h

Cette formation se tiendra uniquement en visio-conférence

Animée par

Nicolas KILGUS

Professeur de droit privé à l'Université de Strasbourg
Vice-Doyen de la faculté de droit de Strasbourg
Directeur adjoint de l'IEJ

Camille MARTI

Avocate au Barreau de Paris, Associée Cabinet ARROW
Formatrice en droit des sociétés chez Francis Lefebvre Formation

Alice MUNCK BARRAUD

Avocate au Barreau de Paris, Cabinet Mulon Associés

Pierrick NASS

Avocat au Barreau de Strasbourg, Associé Cabinet HELORY

Cette formation a pour objectif de présenter, de façon pluridisciplinaire, les formes de rémunérations particulières, autres que le salaire, auxquelles les praticiens du droit de la famille sont confrontés, notamment dans les dossiers aux enjeux patrimoniaux complexes et plus particulièrement lorsque l'une des parties est associée ou mandataire social d'une société.

Nous évoquerons notamment la rémunération grâce à la distribution de dividendes, d'actions gratuites, de jetons de présence, ou au travers de l'épargne salariale et d'avantages en nature.

Par ailleurs, nous étudierons les grands réflexes pour analyser un bilan car ils sont indispensables pour identifier certains modes de rémunération.

Enfin, les avantages et les spécificités de la SCI ; forme de société qui se présente très souvent dans les dossiers seront également présentés.

Formation validée au titre de la formation professionnelle continue

INSCRIPTION

Adhérent IDFP : 40 €ttc, (33,33€ht), montant TVA 20% (6,66 euros)

Non adhérent IDFP : 75€ttc (62,50€ht), montant TVA 20% (12,50 euros)

Non adhérent moins de 3 ans de Barreau : 40 €ttc, (33,33€ht),
montant TVA 20% (6,66 euros)

Elèves avocats: gratuit (vous inscrire directement par mail)

Inscription et règlement en ligne - Référence à indiquer : IDFP.14.10.2021

<https://www.institut-dfp.com/paiement-en-ligne.htm>

Ou par chèque à l'ordre de IDFP – à l'adresse IDFP 27 rue Duret 75016 PARIS

En indiquant :

Nom/prénom

Adresse :

Mail :

institut@institut-dfp.com – www.institut-dfp.com



l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine a pour ambition d'être une force de réflexion et de proposition sur toutes les questions se rattachant au droit de la famille et du patrimoine. Cet institut de recherche et de formation est dédié à l'échange et à la diffusion des connaissances et au progrès des techniques juridiques

[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)